

Affaire « Louis Renault » :
Une manipulation grossière de l'information sur France 2,
le 12 janvier 2011 dans l'émission « Télématin »

Depuis près d'un an, les petits enfants de Louis Renault ont engagé une énorme campagne de presse sur le thème « Louis Renault n'a pas collaboré », et ont été reçus plusieurs fois sur France 2, seuls, et sur France 3, en compagnie de deux historiens qui disaient ne pas connaître ce cas de collaboration. Jusqu'ici, on n'a jamais entendu sur le service public ceux qui soutiennent que « l'ordonnance de confiscation du 16 janvier 1945 était justifiée par la collaboration exceptionnelle de Louis Renault ». Le 9 mai, les héritiers ont assigné l'Etat en indemnisation, mais la juge du TGI a rendu le 11 janvier 2012 une ordonnance d'incompétence invitant les héritiers Renault à mieux se pourvoir, interprétée comme un sérieux échec.

Le lendemain matin, 12 janvier, sur France 2, Gérard Grizbec, pour la seconde fois (après mars 2011), s'est engagé de façon décisive à leurs côtés. Répondant à William Leymergie, il a affirmé que « le bureau de Berlin », pour y voir enfin clair sur ce sujet, était allé interroger un « chercheur allemand, une femme » (citation de M. Grizbec), une « historienne » (incrustation à l'écran), en la personne de **Monika Ostler**, ayant travaillé sur Renault en Allemagne et en France.

Madame Monika Riess-Ostler, n'est ni historienne ni chercheuse. Son site professionnel bavarois expose que, grâce à son expérience en marketing, vente et relations publiques, elle a fondé une entreprise de soutien scolaire en 2003 avec une amie professeur de latin et d'allemand dans une école catholique de Garmisch-Partenkirchen. Il ne mentionne même pas des études en histoire : « elle a passé trois ans à Paris, au service culturel de l'ambassade d'Allemagne, et dans une filiale française du groupe Bertelsmann. »

Ceci constitue donc une imposture. Mais ce n'est pas fini.

Madame Monika Riess a effectivement soutenu en 2001 à Passau une thèse sur Louis Renault et la collaboration, C'est son seul travail universitaire, avec une mini-maîtrise de 48 pages. Sa thèse, très brève et bâclée, publiée à compte d'auteur, a mis fin à son expérience en histoire, qu'elle dissimule en Allemagne.

L'avant-propos de sa thèse contient, après les remerciements classiques à ses parents et son professeur, des **remerciements appuyés à Laurent Dingli, qui lui a prodigué des conseils attentifs, et qui l'a guidée, ainsi qu'à sa femme Hélène, sans qu'il soit précisé que Hélène Renault-Dingli est la petite fille de son sujet de thèse et qu'elle n'est pas historienne.**

Suivent des remerciements à Patrick Fridenson pour « l'entretien d'une heure » qu'il lui a consacré, ainsi qu'à la Société d'Histoire du Groupe Renault.

Naguère étudiante en histoire, Monika Riess a été « pilotée », dès 1995-2002, par la famille Renault-Dingli.

Cette présentation unilatérale des événements par France 2 et Télématin n'est pas convenable et France 2 n'aurait pas dû s'y laisser prendre. Quant à Gérard Grizbec, qui a déjà soutenu les héritiers, interviewé avec complaisance le couple Renault Dingli en mars 2011 sur France 2, et certifié, le 12 janvier, que « Renault a résisté, a traîné les pieds pour livrer », pourquoi ne puise-t-il son « information » qu'auprès des Dingli-Renault ? Quelles sont ses motivations, quels sont ses objectifs pour qu'il porte aussi gravement atteinte au pluralisme des opinions ?